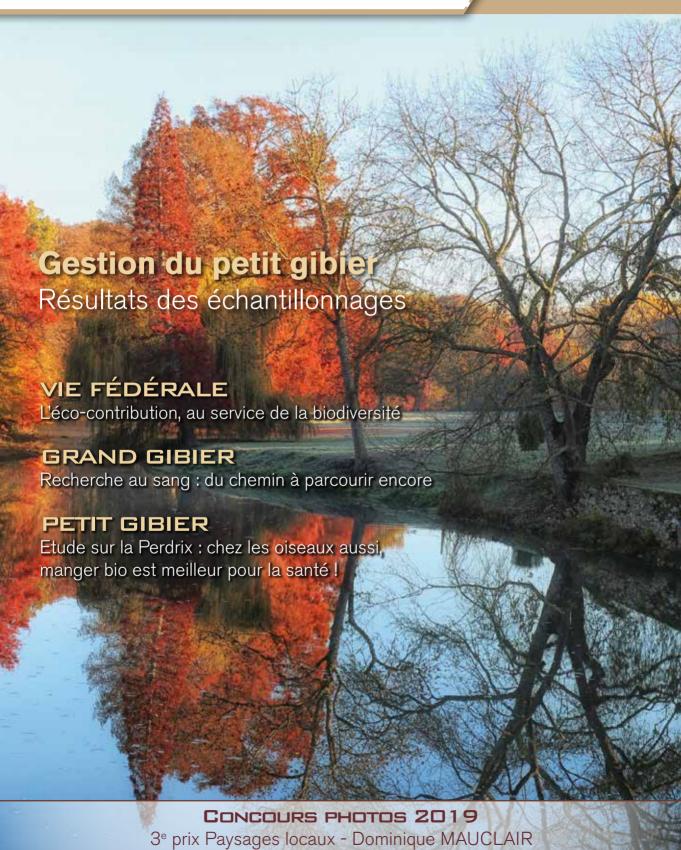


Septembre 2021 N° 3/2021







SOMMAIRE

5-9 / L'ACTU EN BREF

10-11 / ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Muntjac de Reeves, un petit cervidé à prélever

urgement!

11/ ESOD

Autorisation de destruction à tir des ESOD 2021/2022

13-15 / AMÉNAGEMENTS

Visiter Malzoné

Une technologie innovante pour réduire l'impact de la fauche mécanique des prairies sur la fauna

16-/24 PETIT GIBIER

Résultats mitigés pour les échantillonnages d'été Étude Perdrix : chez les oiseaux aussi manger bio est meilleur pour la santé

27/ SANITAIRE Maladie d'Aujeszky

ÉØITO

Nous voilà à guelques jours de l'ouverture de la chasse dans notre beau departement de Loir-et-Cher. La saison va démarrer avec, pour le Petit Gibier, des résultats d'échantillonnage d'été décevants en particulier pour la Perdrix grise. Pour le Faisan et la Perdrix Rouge, les résultats sont plutôt moyens. Je vous laisse découvrir dans la revue le dossier Petit Gibier. J'en profite pour remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé aux comptages de printemps dans des conditions difficiles compte tenu de la COVID-19.

Pour le Grand Gibier, les bilans sont satisfaisants. Les tableaux de chasse ont été réalisés malgré les restrictions avec notamment le couvre-feu imposé à 18 heures. 26 300 sangliers ont ainsi été prélevés, je remercie l'ensemble des chasseurs pour leur engagement. Pour la nouvelle saison, les attributions de Cerf-Biche se maintiennent tandis que pour le Chevreuil, elles sont à la hausse. Je souhaite naturellement que cet effort perdure avec une réalisation des plans de chasse à hauteur de 75-80 % voire 100 %...

A ce jour, nous n'avons aucune précision sur les règles et consignes sanitaires pour l'ouverture de la chasse. Dès que la préfecture nous informera de nouvelles dispositions, nous vous tiendrons informés notamment via notre site internet, nos réseaux sociaux et notre newsletter. Dans cette période où la chasse, et particulièrement les chasses traditionnelles, sont gravement menacées par ses opposants, il convient de garder un moral haut et fort. Fort heureusement, la FNC est présente et engage tous ses moyens pour préserver et remettre aux goûts du jour ces chasses traditionnelles composantes de notre patrimoine.

Face à une partie qui devient de plus en plus difficile, je demande aux chasseurs loir-et-chériens d'être indulgents et compréhensifs. Ne nous décourageons pas. Dans les mois qui viennent, nous vous 28-31 / GRAND GIBIER

Recherche au sang : du chemin à parcourir encore

Le plan de chasse « grand gibier » en Loir-et-Cher

32-33 /VIE FÉDÉRALE

L'Éco-contribution au service de la biodiversité

33 // FORMATIONS

Calendrier des formations 2021-2022

34 / RÉGLEMENTATION

Formation décennale à la sécurité

35 / PARTENARIAT

Philippe Gouet, Président du département de

Loir-et-Cher

36-37 / PORTRAITS

Les pisciculteurs de Sologne

38 / GASTRONOMIE

Dos de Sanglier en médaillon et sa mousseline de carottes vanillées

tiendrons au courant de l'organisation d'une manifestation nationale organisée par la FNC qui pourrait avoir lieu en mars 2022. Nous devrons y montrer toute notre force et, au-delà de la ruralité dans son ensemble.



Un mot sur la nouvelle formation décennale à la sécurité que la FDC41 va prochainement mettre en place. Prévue par la loi de juillet 2019, il s'agit d'une formation d'une demi-journée, gratuite, identique partout en France et qui n'est pas un examen. En matière de sécurité, je me réjouis également du partenariat avec le département de Loir-et-Cher. A ce titre, je me fais une joie de rencontrer le 15 septembre prochain, Monsieur Philippe Gouet, son nouveau président élu le 1 er juillet dernier avec qui je ne doute pas entretenir d'excellentes relations.

Un mot enfin pour saluer l'initiative de l'Union des GIC (UDGGCFS) qui a réalisé un superbe panneau d'information que je vous invite à vous procurer. Félicitations au président Laurent Menon et à toute son équipe.

A l'aube de la saison 2021-22, les mots d'ordre restent plus que jamais convivialité, courtoisie et surtout sécurité. La chasse est un bonheur grandeur nature que nous devons préserver!

Amitiés en Saint-Hubert,

Le Président Hubert-Louis Vuitton.

REVUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER SEPTEMBRE 2021 - N° 3/2021

Directeur de la publication : Hubert-Louis Vuitton

Coordination et rédaction :

Jean-Luc Vezon

Comité de rédaction : Commission communication FDC41

Crédits photo : J.L Vezon, FDC41, M. Doyen, D. Gest, FNC, D. Mauclair, E. Yvon, OFB, M. Terlin, Hennequart, Champgrand Régie publicitaire
Conception et Réalisation :

L'imprimerie Médi6 rue des Albizias - BP 30009 41700 Contres 02 54 52 41 00

E-mail: contact@imprimeriemedi6.fr

Dépôt légal à parution ISSN 1953-0625

Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher

36, rue des Laudières - BP 30068 41353 Vineuil Cedex Tél. : 02 54 50 01 60

Courriel: fdc41@wanadoo.fr

www.chasseurducentrevaldeloire.fr/fdc41

Éditeur : Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher

Les articles publiés et les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. L'éditeur ne saurait être tenu responsable des conséquences d'erreurs ou d'omissions involontaires. La reproduction des textes n'est pas autorisée, sauf accord du journal et des auteurs.



DU 27 AOÛT AU 3 OCTOBRE

ÉQUIPEMENTS, ARMES, MUNITIONS... Tout pour bien préparer votre ouverture

ANTAGE PRIX

Catégorie C





BOTTES NATURELAND

100% caoutchouc. Coloris kaki. Tailles: du 40 au 46. Réf.: 9928077



-10€

49,99€

CARTOUCHES T3 PIGEONS 12/70 36G X100 Calibre: 12/70. Culot: 16 mm. Charge: 36 grs. Bourre à jupe. Plombs nº 4, 5 ou 6. Pack de 100 cartouches. Réf.: 9917501 **MEILLEURE**

-16% 42.99€





OU 20/28G BG X 100

Réf.: 9926456

CARTOUCHES T3 HUNTING 20/28G BJ X 100

Calibre: 20/70. Charge: 28 grs. Culot: 16 mm.

Bourre grasse. Plomb nº 5, 6 ou 7. Réf.: 9926455

de 35,99€ au lieu de 39,99€ soit -10%.



CALIBRE 20

BOTTES PARCOURS 2

Semelle tridensité en caoutchouc. Fabriquées Grand confort, Coussin amortissant dans le talon. Tailles : du 36 au 50. Coloris brun - Réf. : 9905286. Coloris kaki - Réf. : 9924020

AIGLE



COLLIER DRESSAGE CANICOM 200

Ensemble de dressage et de rappel à distance. Portée de 200 m pour 1 chien, avertissements sonores, stimulations électrostatiques réglables et collier étanche à l'immersion. Éco-participation incluse : 0,14€

GILET CRECY

Multipoches et renforcé aux épaules. 100% polyester. Coloris orange et kaki. Tailles: du M au 6XL. Réf.: 9928304



37.99€



VENTE!



Existe en bourre à jupe au prix



CARTOUCHES PIGEON 12/36G X100

Idéales pour la chasse au pigeon ou à la palombe, Calibre: 12/70. Charge de plomb: 36 grs. Culot: 12 mm. Bourre à jupe. Plombs nº 4 ou 6. Pack de 100 cartouches. Réf 9923040

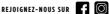
DÉCOUVREZ NOTRE LIVRET SPECIAL MUNITIONS







Profitez de cette offre dans vos magasins Terres & Eaux et sur terreseteaux.fr







Nouveau panneau

Union des GIC et GIASC

Un nouveau panneau a été récemment créé par l'Union départementale de Gestion des Groupements de la Chasse et de la Faune Sauvage de Loir-et-Cher.

Pour rappel, cette association cynégétique a pour but de rassembler les GIC et GIASC du département, de les fédérer, mais également de favoriser des actions de conservation de la faune sauvage, de ses habitats et la défense de l'environnement.

Si vous êtes intéressé par ce panneau, créé pour sensibiliser les différents acteurs (automobilistes, randonneurs, piétons, cyclomoteurs...) aux risques de collision avec les animaux sauvages, qu'ils soient chassables ou non, vous pouvez vous le procurer par







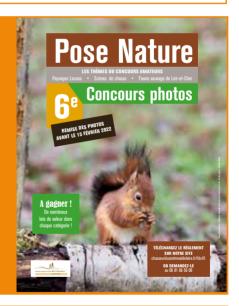
l'intermédiaire de votre GIC ou de votre GIASC si vous êtes adhérent. Pour les personnes non-adhérentes, n'hésitez-pas à contacter la FDC41 qui vous mettra en relation avec le président de l'association, M. Laurent Menon.

Le tarif est de 70 euros pour les adhérents à un groupement, et de 90 euros pour les non-adhérents.

Concours photos 2022

Après deux années de report, la Fédération départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher reconduit son concours photos pour 2022! Les photos déjà en course restent valables et les nouveaux participants peuvent envoyer leurs images jusqu'à fin février.

Informations et règlement du concours auprès de Marie au 06.81.66.56.09 ou animation@fdc41.com.



Présentation des trophées de Cerf 2022

Les années précédentes, impactées par la Covid-19, ne nous ont pas permis de nous retrouver lors de la traditionnelle présentation des trophées de Cerf de Loir-et-Cher.

Pour cette nouvelle saison 2021-2022, nous vous invitons du vendredi 18 au dimanche 20 mars 2022 à la salle des fêtes de Cour-Cheverny où se tiendra, nous l'espérons, la prochaine présentation des trophées.



Ce rendez-vous incontournable permet d'établir un bilan assez précis de l'état et de la répartition des populations de Cerfs sur les grands massifs de Loir-et-Cher. De multiples animations ponctueront le week-end.

N'OUBLIEZ-PAS D'INSCRIRE

Projet AZUR

Retour en images sur une rencontre hors du commun!

Projet Azur est un collectif d'aventurières qui a décidé d'agir en unissant ses forces pour organiser des collectes de déchets sauvages sur la Loire et la Méditerranée.



En kayak, à pied ou à vélo, ces jeunes femmes rencontrent tout le long de leur parcours, les acteurs qui œuvrent pour la protection de l'environnement. Sur la Loire, notre jeune aventurière s'appelle Anaëlle Marot. Sa traversée de la France a commencé des montagnes du Massif Central en passant par les plaines du Val de Loire, pour terminer sa course dans l'Océan Atlantique... le même parcours que celui d'une bouteille plastique qui aurait été jetée à la source de la Loire, à plus de 1000 km de l'océan, au Mont Gerbier de Jonc. C'était le 2 mai 2021.

Sur ce parcours ambitieux, Anaëlle a choisi de rencontrer les chasseurs, et c'est avec enthousiasme que nous l'avons accueillie, un soir de juin, avec l'aide de Julien Quesneau (La Bourriche aux Appétits), dont le port d'attache est en direct du fleuve. Une rencontre enrichissante, une aventure humaine, le plaisir d'échanger et de partager autour de la table et des spécialités locales ou « maison », l'occasion d'aborder les problématiques environnementales, bien sûr, et d'expliquer la chasse, son rôle, son fonctionnement à notre hôte néophyte, mais néanmoins curieuse et ouverte. A refaire!



2^e édition du Stage Chasse, Pêche et Nature!

Du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021

Pour les ados de 12 à 16 ans, férus d'activités en plein air, le stage chasse, pêche et nature offre de multiples possibilités de pratiquer le loisir pêche sous toutes ses formes (carnassier, coup, feeder...) et de découvrir différents modes de chasse (arc, chiens d'arrêt, chiens courants, gibier d'eau, recherche au sang...).

- → En partenariat avec la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher et les associations cynégétiques du département.
- → Limité à 24 participants
- → Accueil de 9h à 17h, Maison de la Chasse et de la Nature à Montrieux-en-Sologne
- → Tarif du stage : 130 €, déjeuner compris

Renseignements et inscriptions :

Marie Schricke Doyen - FDC41 : Port. 06 81 66 56 09 / Mail animation@fdc41.com



La Fédération offre une carabine à une jeune chasseresse

Pour récompenser les nouveaux permis, la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher offre traditionnellement une carabine de chasse. Cette année, c'est Sarah Saliou, jeune loir-et-chérienne de 33 ans, qui a eu le bonheur d'être tirée au sort.

« Le choix du lauréat s'est effectué à la suite d'un tirage au sort effectué début juin parmi les 60 nouveaux permis ayant obtenu la note maximale de 31/31 points à l'examen du permis de chasser » a expliqué Hubert-Louis Vuitton, président de la FDC41, le 1^{er} juillet dernier lors de la remise de la carabine.



D'une valeur de 550 €, cette dernière a été remise chez notre partenaire Christophe Priou au sein de son magasin Nature & Passion Sologne à Romorantin-Lanthenay en présence d'Aymeric Hiron, chef d'atelier, de Nathalie Diquelou et Denis Peltier, techniciens à la FDC41 et de Mathias Dervault en charge du site de formation de Montrieux-en-Sologne.

« Je suis très heureuse d'avoir passé mon permis fin 2019 et de recevoir cette magnifique carabine à verrou Sabati Rover Regent dotée d'une lunette. J'ai été très bien accueilli et préparée à l'examen par la FDC41 que je remercie chaleureusement » se félicitait Sarah. Vétérinaire de profession, cette dernière compte bien chasser dès la prochaine saison aux côtés de son époux Romain, dans les environs de Savigny-sur-Braye, où le couple est installé avec leurs deux jeunes enfants Marceau et Joseph.

CONTACT

Armurerie Nature & Passion Sologne - Tél. 02 54 88 30 90 www.facebook.com/profile.php?id=100057418301281

Ouverture d'une boutique Champgrand à Blois

Les amateurs de vêtements de chasse et lifestyle de qualité se réjouiront. Le commerçant normand ouvre au mois de septembre, une boutique au 36 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Blois.



« En cette période de crise sanitaire, nous souhaitons garder le contact avec nos clients et leur offrir une relation personnalisée. Dans un cadre cosy et chaleureux, la boutique de 200 m² sur 2 étages offre le meilleur de nos collections avec une belle variété de choix » explique Alec Lorphelin, gérant de l'entreprise. Né à Blois, diplômé de l'ESC Rouen, cet entrepreneur de 35 ans installe son point de vente dans un ancien hôtel particulier qui accueillait précédemment une banque d'affaires. Les amoureux de la campagne et les professionnels les plus exigeants (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs...) y trouveront les plus grandes marques de vêtements pour hommes, femmes et enfants (Barbour, Dubarry, Filson, Härkila, Schneider, Laksen, Trabaldo...) mais aussi des chaussures (Crispi, meindl, Chiruca...), des bottes (Le Chameau) et des accessoires pour les activités châmpetres.

Installé à Belmesnil (76), le distributeur, véritable référence de « l'équipement campagne », propose 5 000 références sur son site ; il est bien connu des habitants de la région CVL au travers sa présence lors du Game Fair et de la Fête de la Sange. La boutique sera animée par Séverine Sibille, professionnelle du commerce, qui s'emploiera à recevoir la clientèle « comme à la maison » avec un haut niveau de conseils et services.



La FDC41 se dote d'un drone thermique

La Fédération départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher a récemment acquis un nouveau drone thermique dans le cadre de l'éco-contribution, notamment pour survoler les plateformes de nidification de cigognes posées quelques mois plus tôt.

En partenariat avec la LPO, la pose de nids a pour but d'attirer cette espèce protégée au sein de notre département. Les cigognes apprécient la hauteur et un



environnement bien dégagé autour de leur nid pour faciliter leur envol et leur atterrissage, mais également pour des raisons de sécurité vis-à-vis des nombreux prédateurs.



Par ailleurs, la FDC41 songe à utiliser ce drone pour l'étude et le suivi de la faune : comptages petit gibier, repérages de nids et/ou jeunes avant fauche/moisson, comptages de chevreuil, etc... Les possibilités sont multiples, affaire à suivre!

Retrouvez quelques images du drone en action!



PROCHAINEMENT!

Ne manquez pas le film réalisé par Thomas BOUNOURE, sur la gestion du faisan naturel en Loir-et-Cher, intitulé « Faisan naturel, une histoire de volonté ».

Il sera diffusé le 11 octobre prochain, sur la chaîne SEASONS.



Silphie, seras-tu un atout pour la biodiversité de nos plaines céréalières ?

Depuis le printemps 2021, la FDC41 expérimente une nouvelle culture pérenne : la Silphie - Silphium perfolium.

Cette plante, originaire des plaines d'Amérique du Nord, a été introduite en Europe par les botanistes. C'est seulement dans les années 50 qu'elle a été identifiée par les agronomes russes comme intéressante pour l'agriculture, et particulièrement en alimentation animale. Jusque dans les années 70, elle faisait partie des plantes à vocation fourragère expérimentées par l'INRA. La culture de maïs et l'arrivée des hybrides ont entraîné son déclin. Depuis ces trois dernières années, elle a pris de l'ampleur notamment en Allemagne (plus de 3000 ha). Celle-ci est implantée sur le territoire français depuis 2018. En 2020, plus de 600 ha ont été plantés sur 25 départements français.



Cette plante mettra deux années pour se développer. La première année, la plante se consacre à l'enracinement, puis à partir de son deuxième printemps, la partie aérienne se développe. Elle peut atteindre une hauteur de végétation entre 1,8 à 3,5 m et faire apparaître une fleur jaune de 6 à 8 cm.

La FDC41 recherche principalement ses atouts : Durée d'implantation longue (environ 15 ans), adaptation à tous les sols, peu d'intervention mécanique, résistance aux périodes de sècheresses, bonne couverture du sol, et favorable aux insectes pollinisateurs.

Actuellement, 5 sites sont testés sur le département. Nous attendons patiemment la deuxième année pour en savoir plus sur cette culture!

Nous espérons que l'ensemble de ses avantages sera à la hauteur de nos attentes sur le terrain avant de proposer un nouveau type d'aménagement pour nos chasseurs.

Calendrier 2021 des réunions de secteurs Collecte des dépôts de capture A.G.R.E.P.D.E. 41



| 18H | LIEU | SECTEUR | | |
|---------------------|---|--|--|--|
| Mercredi 20-10-2021 | MUR-DE-SOLOGNE Nouvelle Salle du Lavoir, Route de Romorantin | Claude SARRASIN - 06 13 13 89 90 (12) ROMORANTIN-LANT | | |
| Mardi 26-10-2021 | SASSAY Salle du Foyer Scolaire | Sophie VADE-ANDRE - 06 86 78 62 93 (11) SELLES-SUR-CHER | | |
| Mercredi 27-10-2021 | LAMOTTE-BEUVRON Stade des bruyères RN 20, direction Orléans | Pierre PETIT - 02 54 88 60 25 (13) LAMOTTE-BEUVRON | | |
| Jeudi 28-10-2021 | OUCHAMPS Salle de La Mairie | Bruno LEVEAU - 06 45 47 53 27 (07) CELLETTE | | |
| Mercredi 03-11-2021 | MENNETOU-SUR-CHER Salle Polyvalente – 7, place du 11 novembre | Gérard BODIN - 02 54 76 30 17 (14) MENNETOU/CHER | | |
| Jeudi 04-11-2021 | MAREUIL Salle des associations (près de la poste) | Jean-Claude THEVOT - 02 54 32 79 08 (10) ST AIGNAN/CHER | | |
| Jeudi 04-11-2021 | MONDOUBLEAU Maison Consigny | Lionel SOURIOU - 06 73 94 74 85 (01) MONDOUBLEAU | | |
| Mardi 09-11-2021 | CHOUZY-SUR-CISSE Salle des Associations | Jean-Claude LEBERICHEL - 06 15 55 06 48 (05) BLOIS | | |
| Mercredi 10-11-2021 | SALBRIS - Salle Bellevue, Route de Pierrefitte (à côté du Château d'eau) | Gilles PAJON - 06 87 83 78 88 (15) SALBRIS | | |
| Lundi 15-11-2021 | LORGES Salle de la Mairie | Claudine BOUTET - 02 54 81 23 50 (04) MARCHENOIR | | |
| Mardi 16-11-2021 | LA FERTE-SAINT-CYR Salle Polyvalente | Jean-Jacques DOMINGUEZ - 02 54 87 92 79 (09) NEUNG-SUR-BEUVRON | | |
| Mercredi 17-11-2021 | VILLETRUN Salle de la Mairie | Gérard BRILLARD - 02 54 80 64 31 (03) VENDÔME | | |
| Mardi 23-11-2021 | VALLIERES-LES-GRANDES Salle de la Mairie | Marcel CHESNEAU - 02 54 20 96 18 (06) MONTRICHARD | | |
| Jeudi 25-11-2021 | COUR-CHEVERNY Salle de la Mairie | Georges TRIMARDEAU - 02 36 23 57 24 (08) BRACIEUX | | |
| Mardi 07-12-2021 | ST-MARTIN-DES-BOIS Salle des réunions (Place de l'église) | D. LEROY - 06 43 11 46 92 (02) MONTOIRE/LOIR | | |

Déclaration de dégâts des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) et autres

Pour rappel, nous devons présenter prochainement l'important dossier pour le classement dans notre département des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD).

Pour cela, nous avons besoin de connaître l'impact de ces espèces sur les activités agricoles, sur l'élevage professionnel ou particulier, sur les biens des personnes et sur la faune sauvage.

- Vous pouvez déclarer directement en ligne via un formulaire simplifié. Flashez le code pour retrouver le formulaire !
- Vous pouvez également télécharger l'imprimé de déclaration de dommages non indemnisables des espèces nuisibles ou gibiers qui se trouve sur notre site internet.





ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Muntjac de Reeves:

un petit cervidé à prélever urgemment!

Le Cerf Muntjac (Muntiacus reevesi), ou Muntjac de Reeves, est un petit cervidé originaire d'Asie du Sud-Est. Importés en Europe depuis le 19ème siècle à des fins ornementales, quelques individus échappés d'enclos se sont acclimatés puis installés sous nos latitudes. La présence du Muntjac en milieu naturel est considérée comme préoccupante à l'échelle de l'Union Européenne (règlement n°1143/2014) et il est classé parmi les vertébrés exotiques envahissants qu'il faut prélever. Leur prolifération a conduit à des dommages sur la flore locale et à de nombreuses collisions routières en Grande-Bretagne où il s'est établi en grand nombre (entre 200 000 et 1 million d'individus). Rappelons qu'il est désormais interdit pour les particuliers de détenir cette espèce en captivité.

Depuis les années 2000, des observations régulières, tout d'abord en Indre-et-Loire puis dans l'Indre et le Loir-et-Cher, laissent suggérer que l'espèce est en voie d'expansion en milieu naturel. Dans le département du Loir-et-Cher, on comptabilise à ce jour 7 réelles observations pour 9 individus aperçus (dont 1 ayant été prélevé).



De février à juin dernier, dans le cadre d'un stage de deuxième année de master, une étude a été menée par l'Office Français de la Biodiversité sur trois massifs forestiers d'Indre-et-Loire (bois d'Aiguevives, forêt de Brouard et forêt de Loches) avec l'appui de propriétaires fonciers. L'habitat forestier a été ciblé en tant qu'habitat de prédilection dans l'aire de répartition



50 centimètres au garrot en moyenne, entre 10 et 18 kilogrammes : le Cerf Muntjac est bien plus petit que nos cervidés français. Ses traits morphologiques caractéristiques sont un masque facial noir en forme de V, des postérieurs plus longs que les antérieurs, et pour les mâles des bois simples orientés vers l'arrière.

naturelle tropicale du Muntjac. L'objectif était de mettre en place un protocole permettant d'estimer les densités de Muntjacs dans ces boisements par la pose de dix-huit pièges photographiques sur chacun des sites durant quatorze jours. Sur la totalité des vidéos collectées, un seul individu de Muntjac de Reeves, une femelle, a été contacté, sur la commune de Céré-la-Ronde.



L'individu de Muntjac de Reeves filmé en avril 2021 sur la commune de Céré-la-Ronde semble être une femelle adulte.

L'étude mise en place cette année et la quantité d'observations recueillies conduisent à penser que les densités de populations restent très faibles sur le territoire de ces trois massifs. Néanmoins, l'espèce peut également fréquenter d'autres habitats non couverts par l'étude comme les petits bois, les fourrés, les lisières et les cultures fourragères. Une vigilance accrue est primordiale pour ne pas laisser l'espèce s'implanter et devenir problématique pour les écosystèmes français. Au stade où semble se trouver le Muntjac dans la région, l'éradication complète du milieu naturel est encore envisageable et est demandée par les autorités européennes et nationales.

ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Comment procéder pour contribuer à son éradication ou à freiner son implantation ?

- Faire remonter toute observation de l'espèce à votre Fédération et/ou à l'Office Français de la Biodiversité.
- Pour les personnes détentrices d'un permis de chasser validé, réguler tout individu rencontré en période de chasse et signaler le prélèvement à la FDC41 et/ou à l'OFB
- Parler autour de soi de l'espèce, de son potentiel invasif et de sa situation en France afin d'augmenter les chances d'identification et/ou de régulation lorsqu'un contact est établi.

Télécharger le QR code pour accéder à l'arrêté



CONTACT OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ POUR LE 41 : SD41@OFB.GOUV.FR

MESSAGE DE LA DIRECTION RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE DE L'OFB

ESOD

Autorisation de destruction à tir des ESOD - 2021/2022

Pour pouvoir tirer certaines espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, il convient de solliciter une autorisation préfectorale.

L'imprimé de demande d'autorisation, disponible en mairie, doit être signé par le maire de la commune de situation de la propriété ou du siège d'exploitation. Celuici le transmettra ensuite à la Direction Départementale des Territoires, pour autorisation.

L'autorisation préfectorale ne concerne que la liste et les modalités de destruction à tir des animaux classés nuisibles figurant au verso de l'imprimé.

ATTENTION: Le lapin de garenne, le pigeon ramier, le corbeau freux, la corneille noire, l'étourneau sansonnet, le ragondin et le rat musqué peuvent également être détruits sur tout le département <u>sans</u> <u>autorisation préfectorale</u> aux dates et sous réserve des conditions suivantes:



| Pigeon ramier | de la date de clôture spécifique de l'espèce au 31 mars | Uniquement dans les cultures agricoles de production. Le tir s'effectue à poste fixe matérialisé de la main de l'homme. Le tir dans les nids est interdit. | |
|------------------------|--|--|--|
| Corneille noire | du 1 ^{er} mars au 31 mars | Le tir dans les nids est interdit. | |
| Corbeau freux | du 1 ^{er} mars au 31 mars | Le tir peut s'effectuer, sans être accompagné de chien, dans l'enceinte de la corbeautière ou à poste fixe matérialisé de la main de l'homme en dehors de la corbeautière. Le tir dans les nids est interdit. | |
| Étourneau sansonnet | du 1 ^{er} mars au 31 mars | Le tir s'effectue à poste fixe matérialisé de la main de l'homme, sans être accompagné de chien, dans les cultures maraîchères, les vergers et les vignes ainsi qu'à moins de 250 mètres autour des installations de stockage de l'ensilage. Le tir dans les nids est interdit. | |
| Lapin de garenne | du 15 août à l'ouverture de la chasse | À moins de 150 mètres des zones urbaines, des bourgs et des hameaux, des zones industrielles, de l'emprise des infrastructures routières et ferroviaires, de l'emprise du Domaine Public Fluvial de la Loire et du Cher, de l'emprise du Canal du Berry et du Canal de la Sauldre. À moins de 150 mètres des cultures agricoles de production. | |
| Ragondin Rat musqué | Toute l'année | | |

TÉLÉCHARGER L'AUTORISATION DE DESTRUCTION À TIR DES ESOD SUR NOTRE SITE INTERNET : https://www.chasseurducentrevaldeloire.fr/fdc41/news/autorisation-de-destruction-a-tir-des-esod-2021-2022/







Visiter Malzoné...

Depuis l'été 2018, il est de coutume d'associer la réserve de Malzoné à l'accueil du grand public, de passage ou habitués, promeneurs, photographes, naturalistes, familles en quête de nature et de rencontres avec la faune sauvage. Il faut dire que la fréquentation des deux sentiers n'a eu de cesse de progresser pour atteindre les 13 000 visiteurs l'an passé, élevant ainsi la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage au rang des Espaces Naturels Sensibles incontournables du département. Une fierté pour les chasseurs !

Chacun y trouve son compte, s'émerveille à sa façon, tel ce photographe amateur qui note : « Je tiens à vous féliciter pour cet endroit et ces observatoires bien faits. Merci de nous avoir mis à disposition ce lieu magique. » Autant de commentaires différents mais tous unanimes sur la qualité de ce site et le plaisir qu'il procure aux visiteurs.

Hormis ces escapades individuelles, Malzoné est aussi un lieu pour des animations encadrées. Équipés de jumelles, guidés par notre animatrice Marie, les participants découvrent autrement cet espace, à travers sa faune, sa flore, son histoire...

C'est ainsi, parmi d'autres groupes, que les élèves de l'école élémentaire de Millançay sont venus fouler le sentier du Souchet en juin dernier ou encore ces retraités, heureux de se retrouver à cette sortie pour fêter leurs cousinades. Et peu importe la météo, la découverte et l'échange ouvrent les yeux, les oreilles... et finissent toujours par dévoiler un sourire (même masqué!).

En 2022, le paysage de l'étang se dévoilera sous un autre angle, car il n'est de biodiversité riche et pérenne qu'à la seule condition de poursuivre les efforts de gestion. Une pêche traditionnelle, suivi d'un assec de quelques mois, sont donc prévus en début d'année, afin de poursuivre les

travaux d'aménagement, de favoriser la minéralisation des vases et la végétation aquatique lors de la remise en eau... Encore quelques mois de patience, le printemps 2023 devrait être fabuleux!



Tous à l'écoute!



Marie abordant l'histoire des étangs et sa faune sauvage.



Rappels et infos :

- → Accès par la D922, commune de Millançay, en direction de Neung-sur-Beuvron
- → Le sentier de la Tour est ouvert toute l'année. Le sentier du Souchet ferme du 1^{er} octobre au 31 mars, afin de préserver la tranquillité des oiseaux pendant la période d'hivernage.
- → Pour vos visites de groupes (scolaires, étudiants, entreprises, amis, etc.), contactez Marie Schricke Doyen au 06.81.66.56.09 ou par mail animation@fdc41.com
- → Il est important de rappeler que les chiens ne sont pas admis sur le site. Merci de votre compréhension.







ASTRID de SOLOGNE

Le spécialiste en aménagement du territoire

7 bis quai des Etroits - 69321 Lyon Cedex 05

N° ORIAS 13 003 341 - Site web : www.orias.fr

NOMBREUSES PROMOTIONS EN MAGASINS & UN MIRADOR DÉPLAÇABLE À GAGNER

(valables uniquement en magasins les 17 et 18 septembre)

LA FERTÉ SAINT AUBIN 13 rue Denis Papin, 45240 Tél: 02 38 76 62 67

NEUNG-SUR-BEUVRON ZA La Croûte, 41210 Tél: 02 54 88 30 66 JOURNÉES PORTES OUVERTES 17 & 18 SEPTEMBRE 2021

WWW.ASTRID-DE-SOLOGNE.COM

Une technologie innovante pour réduire l'impact de la fauche mécanique des prairies sur la faune

Dans le cadre du GTNA machinisme Agrifaune, la FDC41 a testé une faucheuse autrichienne dotée de capteurs permettant son relevage automatique. Des premiers résultats prometteurs permettent d'envisager une réduction de la mortalité de la faune.

Le machinisme a un impact important sur la mortalité de la faune sauvage et du petit gibier de plaine qui gîte ou niche dans les cultures agricoles. Pour le Lièvre, comme pour le Faisan commun, on estime ainsi la mortalité de l'ordre de 6 à 7 individus/100 ha en moyenne, pour des surfaces herbagères (études de 2009/2010 – FDC 35 et de 2014/2015 – FDC 36, 41, 49 et 86).

Face à ce constat, les membres du groupe technique national Agrifaune « Machinisme » coanimé par la FDC41 se sont rapprochés de Pöttinger, fabricant autrichien de matériels agricoles renommé pour ses innovations. Parmi celles-ci une barre de détection des animaux, basée sur des capteurs colorimétriques.

Baptisée Sensosafe, celle-ci est intégrée directement sur la faucheuse frontale ou sur une barre latérale. Les capteurs détectent les espèces présentes dans la parcelle et le relevage hydraulique de la faucheuse s'active automatiquement. Parallèlement, le chauffeur reçoit un signal sonore en cabine.

Comme d'autres Fédérations (Fédération régionale des Chasseurs du Grand Est et d'Ile et Vilaine), la FDC41 a passé une convention avec Pöttinger pour essayer ce système déjà utilisé en Allemagne et en Autriche depuis deux campagnes.

« Avec le concours de Ludovic Callu (agriculteur), de bénévoles et des Ets Chesneau de Mondoubleau, nous avons réalisé un 1^{er} test en juin dernier sur une parcelle de 3 ha de prairie naturelle » explique Jean-Michel Vincent, technicien à la FDC41 et référent Agrifaune pour notre département. Ce dernier s'est révélé encourageant, malgré la perte d'un animal, alors que 2 chevrillards, 2 lièvres et 2 levrauts avaient été repérés dans la parcelle.

Ces tests ont été poursuivis le 18 juin sur d'autres parcelles pour un total de 4,5 ha. 5 chevrillards y avaient été observés la veille à l'aide d'un drone piloté par Eloïse Saillard.

Point positif: à deux reprises, les capteurs ont détecté une poule faisane et ses jeunes. Aucun animal présent sur les parcelles lors de la fauche n'a été tué.

Alors que l'utilisation des barres d'effarouchement est limitée (leur mise en place nécessite un fauchage par l'arrière), ce système pourrait à l'avenir, apporter une alternative intéressante dès lors que l'exploitant ou l'entreprise de travaux agricoles n'est pas contraint par une vitesse de fauche élevée. Outre l'intérêt de préserver la faune, cette technologie peut permettre de réduire la présence de cadavres dans l'alimentation du bétail et limiter ainsi les risques de maladies mortelles telles que le botulisme chez les bovins.

« Sensosafe est une piste intéressante, c'est la 1ère fois qu'un fabricant prend en compte la protection de la faune sauvage » conclut J-M Vincent en précisant qu'un bilan de cette première année d'expérimentation sera réalisé par le Groupe Technique National Agrifaune pour soumettre des améliorations sur la sensibilité de détection ou le temps de réactivité de la levée de la faucheuse, puis pour envisager de poursuivre les suivis sur une deuxième année.





Réalisés par les techniciens de la FDC41 et de l'OFB, les résultats des échantillonnages sont désormais connus. Malgré des comptages de printemps encourageants avec un bon stock de reproducteurs, la reproduction est mauvaise pour la Perdrix grise et moyenne à bonne pour la Perdrix rouge et le Faisan commun.

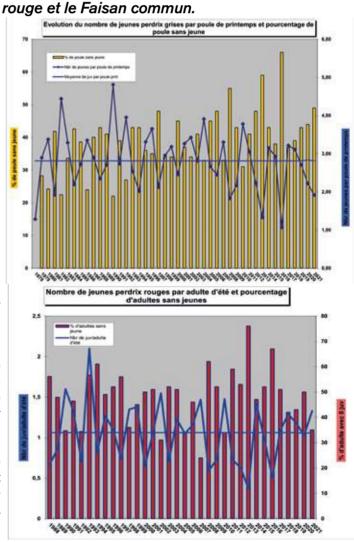
Perdrix grise

Au total, sur les communes échantillonnées (5 000 ha), 1 899 perdrix grises ont été vues se répartissant en 1 096 jeunes, 464 coqs et 339 poules. La reproduction se situe ainsi à 3,2 jeunes par poule présente en été. Notons cependant des différences entre les territoires certainement liées aux phénomènes météorologiques.

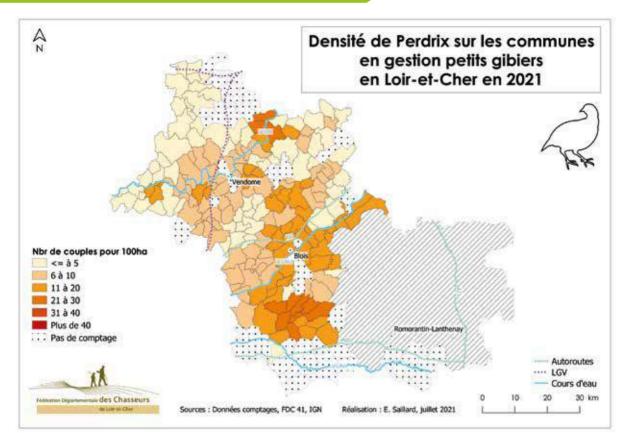
Au printemps, les comptages (sur 400 000 ha) avaient révélé une hausse de 0,5 couple en moyenne aux 100 ha (8,7 couples contre 8,2 en 2020 et 7,2 en 2019). Pour mémoire, le département était tombé à moins de 5 couples en 2017.

Perdrix rouge

Pour la Perdrix rouge, 350 ont été observées avec 150 adultes et 200 jeunes soit 1,33 jeune par adulte d'été. Une étude génétique est toujours en cours sur les communes de Thenay et Sambin en partenariat avec l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF). Les 1ers résultats sont prometteurs. On rappellera que le Loiret-Cher est l'un des rares départements à posséder des souches naturelles.



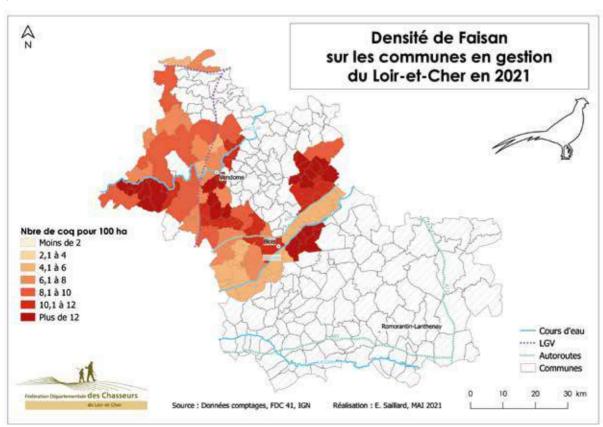
PETIT GIBIER



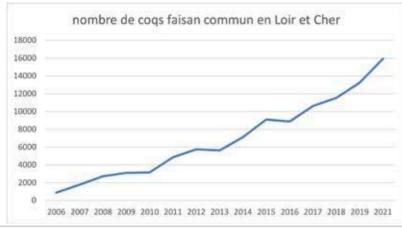
Faisan

Le Faisan poursuit sa colonisation avec des populations naturelles en expansion (16 000 coqs en 2021) et une reproduction homogène. Lors des échantillonnages, ce sont 2 874 jeunes et 566 poules qui ont été vues soit un ratio de 5,1 jeunes par poule d'été (4,6 en 2020).

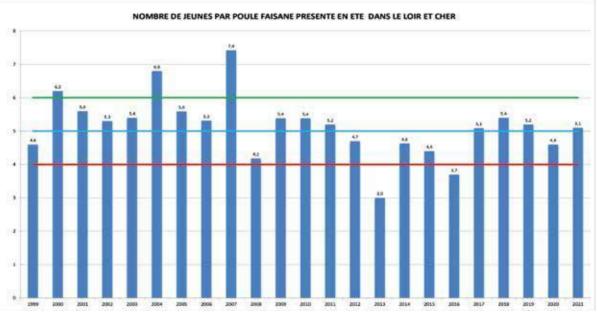
En 2020, suite à la COVID-19, les comptages de coqs n'avaient pu être réalisés. En 2021, un nouveau protocole ayant été défini, il n'a pas été possible de compter selon la méthode habituelle (à savoir un comptage le soir sur une période continue). Il en résulte une possible légère surestimation d'environ 15 %.

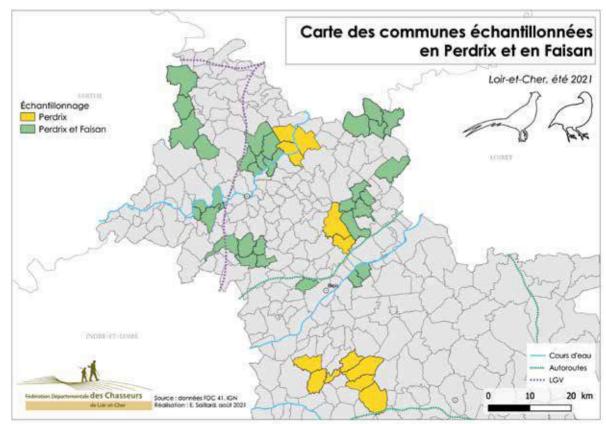


PETIT GIBIER





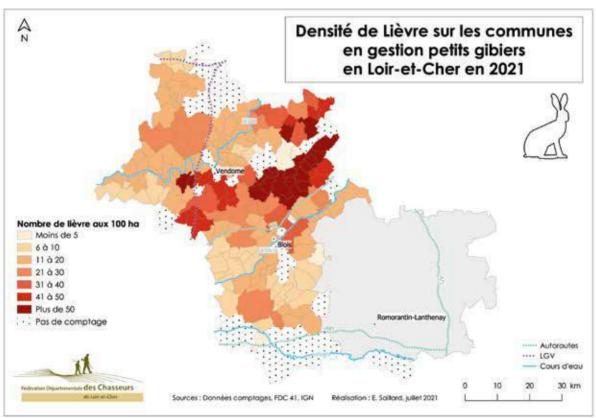




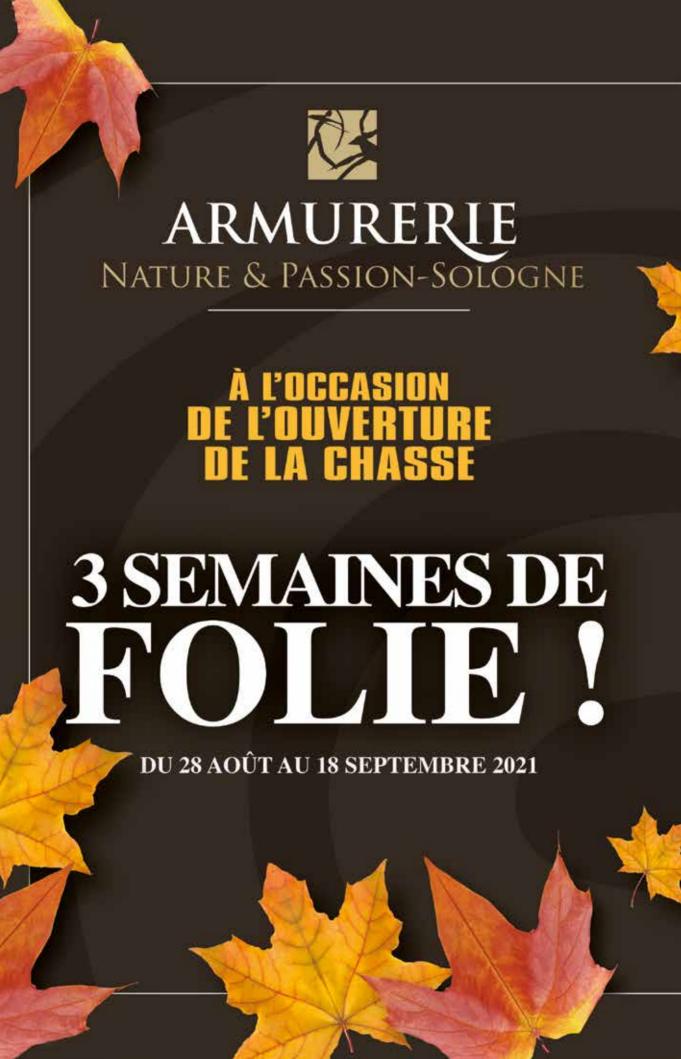
Lièvre

L'espèce est en légère augmentation. Lors des comptages de printemps, on dénombrait environ 28 lièvres aux 100 ha et un IKA s'établissant à 8,05 (7,5 en 2020).

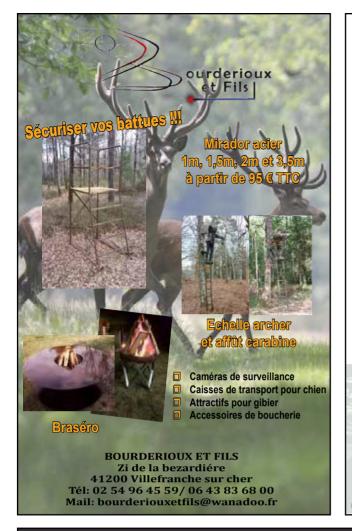














ROBINEAU CEDRIC 06 78 35 78 20 CHARPIGNY ALEXANDRE 07 86 93 71 59

41300 SELLES SAINT DENIS

Broyage forestier, Bois Energie,
Epareuse
Aménagement de territoire
Gestion forestière
rctsf41@amail.com

Numéro de siret 83834367100015



NOUVELLE TOYOTA YARIS CROSS HYBRIDE

100% SUV COMPACT. 100% HYBRIDE.

HELLO HABBID HABBINECCA

Gamme Nouvelle Yaris Cross Hybride : consommations mixtes combinées (L/100 km) et émissions de CO2 combinées (g/km) selon norme WLTP : de 4,4 à 5,1 et de 100 à 115 Made in France = Fabriquée en France, *Bonjour Bonheur de (Hybride.





WARSEMANN CENTRE LOIRE

11 rue des Guignières, 41000 BLOIS - **02 54 20 07 09** 6 av. Georges pompidou, 41200 ROMORANTIN - **02 54 95 77 52**

www.l.warsemann.fr



Compte tenu de ces éléments, même en cas d'attribution, les chasseurs doivent être prudents dans la réalisation des plans de chasse. Il convient de préserver le stock de reproducteurs pour l'année prochaine. Appliquons le principe de préservation du capital en ne prélevant que les intérêts de celui-ci.

La FDC41 remercie tous les bénévoles qui s'investissent dans les comptages et, plus particulièrement les chefs de groupes, qui ont su appliquer strictement les consignes sanitaires permettant à la FDC41 de disposer de données fiables.

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

Une équipe de professionnels à votre service. Contacts :

Martial RENAUD +33 (0)6 12 94 84 59 m.renaud@barnes-international.com & Pierre-Édouard BERG +33 (0)6 63 57 43 52 pe.berg@barnes-international.com

> VOUS AVEZ UNE PASSION, NOUS AVONS LE LIEU

BARNES Propriétés et Châteaux

22 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 Neuilly-sur-Seine +33 (0)1 85 34 70 64 proprietes-chateaux@barnes-international.com www.barnes-proprietes-chateaux.com



BARNES Propriétés et Châteaux vous propose les plus belles propriétés de Sologne, de la propriété d'agrément au vaste domaine de chasse.

Nos collaborateurs savent analyser et vous conseiller sur tous les enjeux de ce type d'acquisition (qualité du bâti, de la forêt, des terres, statuts des étangs, qualité cynégétique, de l'environnement et du voisinage).



Chez les oiseaux aussi, manger bio est meilleur pour la santé!





Les effets sur la santé des perdrix nourries à partir de céréales issues de l'agriculture conventionnelle ou de l'agriculture biologique ont été étudiés en conditions naturelles. Les résultats montrent qu'en moins de 10 semaines, le comportement, l'immunologie et la physiologie des individus, consommant des aliments issus de l'agriculture conventionnelle, se dégradent fortement. Cette étude a été publiée en mars 2021 dans « Environmental Pollution » par des chercheurs (Jérôme Moreau et Vincent Bretagnolle) du Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS/La Rochelle Université) et du laboratoire Biogéosciences (CNRS/université de Bourgogne/UBFC).

Exposition aux produits phytosanitaires : des effets sur les populations d'oiseaux

L'intensification de l'agriculture est à l'origine d'un déclin de la biodiversité sans précédent, notamment chez les oiseaux, et l'utilisation très importante de produits phytosanitaires en est l'une des causes. L'impact des pesticides est reconnu par les effets létaux suite à l'exposition ou l'ingestion de doses massives et/ou de molécules particulièrement toxiques. Mais ces effets négatifs sont largement sous-estimés par les études qui ne se préoccupent que d'exposition aiguë aux doses plus importantes. Sur le long terme, une exposition chronique à des doses faibles peut avoir des effets tout aussi dévastateurs sur la survie ou la reproduction des individus et donc plus généralement à l'échelle de la population et des écosystèmes.

Une dégradation de l'état de santé des oiseaux nourris aux céréales « non bios »

En nourrissant deux groupes de perdrix grises (oiseaux emblématiques des plaines agricoles) pendant plusieurs semaines, avec des céréales qui se distinguent exclusivement sur leur origine, issues de l'agriculture biologique (sans utilisation de pesticides), ou issues de l'agriculture conventionnelle (utilisation de différentes molécules de pesticides pendant la croissance de la plante), les chercheurs ont pu mettre en évidence une dégradation nette de l'état de santé des oiseaux consommant des aliments « non bio ». Ces oiseaux se reproduisaient moins bien et montraient des signes d'altérations physiologiques et comportementales nettes. Parmi les effets démontrés dans cette étude, leur système immunitaire était surexprimé, le stress physiologique augmenté et la coloration des mâles était plus terne, témoignant d'une santé dégradée. Par ailleurs, la corpulence des femelles nourries avec du grain conventionnel augmentait, ce qui pourrait être lié à une perturbation endocrinienne relative au stockage des réserves dans les tissus adipeux.

Un dispositif expérimental innovant

Contrairement à l'immense majorité des études qui testent les effets des pesticides, les molécules toxiques

n'ont pas été ajoutées à la nourriture. En effet, cette étude montre que les céréales issues de l'agriculture conventionnelle contiennent des résidus de pesticides et induisent des perturbations observables sur les oiseaux, pouvant expliquer en partie leur disparition dans le paysage agricole.

Pour conclure, cette étude souligne le manque d'analyse des impacts à long terme des pesticides en condition naturelle avant que ceux-ci ne soient commercialisés et démontre que chez les oiseaux, la consommation de nourriture issue de l'agriculture biologique a des effets bénéfiques sur leur santé, renforçant l'approche et le concept de santé environnementale (One Health).







Style plus audacieux Ranger Wolftrack et Stormtrak Ces séries limitées illustrent parfaitement la gamme de pick-up la plus vendue en Europe.



Nouveau **Ford Explorer Hybride Rechargeable** Conçu pour l'aventure!

Nouveau concessionnaire / Nouvelle équipe

129 Avenue de Châteaudun 41000 Blois 02.54.55.87.87

19 Route de Paris 41100 Saint-Ouen/Vendôme 02.54.73.73.75



www.pontautomobiles.com contact@pontautomobiles.com















Plus d'un siècle de tradition et de service..



Retrouvez-nous sur: www.pisteurs.fr et www.terresetpassions.com OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 9H30 À 12H30 ET DE 14H À 19H

Maladie d'AUJESZKY

Prudence pour nos auxiliaires de chasse

La maladie d'Aujeszky est une maladie infectieuse d'origine virale qui touche les suidés et qui peut se transmettre notamment aux chiens de chasse avec une issue toujours fatale. La contamination du chien se fait par l'ingestion d'abats contaminés par le virus ou par un contact sanguin avec un animal atteint et porteur de la maladie. Ce virus ne se transmet pas à l'homme.

Les cas de chiens morts par Aujeszky semblent en augmentation ces dernières années, avec des retours de terrain de la région « Sologne » où des chasseurs ont perdu un ou plusieurs chiens après des chasses au grand gibier où le sanglier domine au tableau de chasse. Rappelons qu'il n'existe pour le chien ni vaccin ayant une autorisation de mise sur le marché, ni protocole vaccinal. Les vétérinaires peuvent toutefois, sous leur propre responsabilité, réaliser une vaccination avec le vaccin pour les porcs.

A la suite de toutes ces informations, la Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher a initié une étude sur la présence de ce virus dans la population de sangliers en Sologne. A la fin des années 90, la prévalence moyenne était de 5 à 7 % en France. Des départements, dont le Loir-et-Cher avaient toutefois un seuil supérieur à cette moyenne nationale.

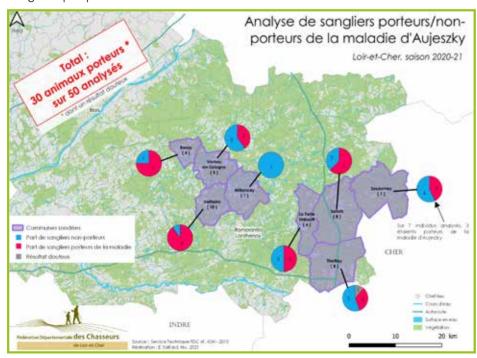
Parallèlement, deux études, réalisées en 2001-03 et 2008-2011 en Sologne, ont mis en avant une augmentation du pourcentage de sangliers porteurs, passant de 19 à 24 % d'animaux positifs. Lors de la campagne 2020-21 au sud de la Sologne, la FDC41 a réalisé des prélèvements de sang sur quelques territoires de chasse localisés sur

8 communes. 50 sangliers ont été analysés avec un équilibre entre mâles et femelles et dans les différentes classes d'âge.

Les résultats de ces sérologies sont assez édifiants et révèlent que finalement 60 % des sangliers ont été en contact avec le virus, positivité déterminée par la présence d'anticorps dans le sang. Attention cependant, tous ces cas positifs ne sont pas forcément porteurs et donc contaminants pour les chiens.

« La plus grande prudence doit être de mise, surtout à la reprise de la saison de chasse aux sangliers. Dans la mesure du possible, il faut éviter que les chiens pillent les sangliers lorsque ces derniers sont morts à la ligne, mais aussi à la suite d'un ferme » insiste Stéphane Chantecaille, technicien cynégétique à la FDC41.

Il importe que dans tous les cas, les chiens ne soient pas présents lors de la présentation du tableau de chasse mais aussi dans la zone d'éviscération des carcasses. Ces règles simples peuvent grandement limiter les risques de contamination.



Lorsque des chiens disparaissent suite d'une contamination liée à la maladie d'Aujeszky, propriétaires sont invités à le signaler auprés de la FDC41, afin de pouvoir connaître le nombre de cas et la localisation géographique de ces derniers. Toutes informations ces précieuses pour une meilleure connaissance maladie la d'Aujeszky sur notre département.

Recherche au sang:

du chemin à parcourir encore

En matière de chasse au Grand Gibier, on estime que le nombre d'animaux blessés représente 15 à 20 % du tableau. Par respect et éthique, quel que soit l'animal, son poids, son trophée et quelle que soit sa blessure, un chasseur digne de ce nom a le devoir de tout mettre en œuvre pour retrouver son gibier. L'inverse serait intolérable, lorsque l'on imagine les souffrances qu'une blessure par balle peut infliger, parfois pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Les meilleures chances de succès ne peuvent être obtenues qu'avec le concours de chiens spécialisés menés par des conducteurs formés et expérimentés. Rien de nouveau : ces derniers œuvrent bénévolement au service des chasseurs depuis plus de quarante ans. Un simple appel suffit, et pourtant... Au regard des chiffres du département et du nombre d'interventions des conducteurs agréés, il est évident que seule une infime partie des animaux blessés sont recherchés : 20 % toutes espèces confondues... un score peu glorieux pour le chasseur de Grand Gibier.

Le Cerf est incontestablement l'animal blessé le plus recherché. En moyenne 30 % des grands cervidés blessés (45 % pour la dernière saison) sont recherchés. Cela paraît peu, mais c'est hélas mieux que tout le reste...



Si le Sanglier représente le plus grand nombre d'interventions sur grands gibiers blessés, il arrive derrière le Cerf, avec seulement 20 % des animaux blessés recherchés. L'abondance nuirait-elle à l'éthique et au respect de l'animal ? Triste constat.



GRAND GIBIER

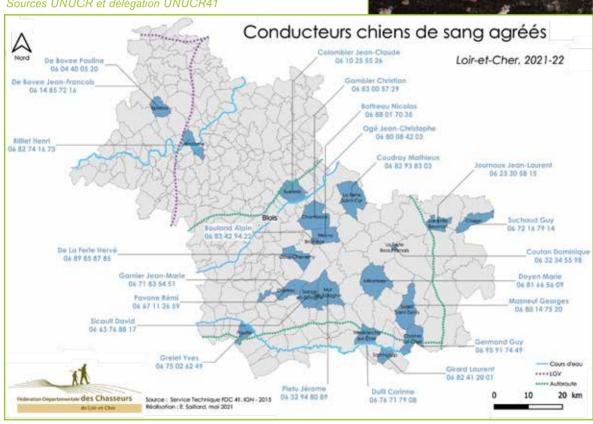
Le Chevreuil est, quant à lui, le grand perdant de l'histoire : seuls 10 % des animaux blessés font l'objet d'une recherche. Le petit prince mérite pourtant bien plus de respect que celui qui lui est accordé.

L'image de la chasse au grand gibier pâtit de toutes ces négligences : nous ne pouvons pas partager, faire comprendre et aimer notre passion en laissant derrière nous tant d'animaux mourir dans la souffrance, en abandonnant tant de cadavres dans la nature.

Au moindre doute, n'hésitez plus, faites contrôler vos tirs, au moindre indice, prenez le temps d'engager une recherche avec un conducteur agréé. Près de 30 % des contrôles de tir débouchent sur une recherche et 20 % d'entre eux permettent d'achever un animal blessé.



Sources UNUCR et délégation UNUCR41



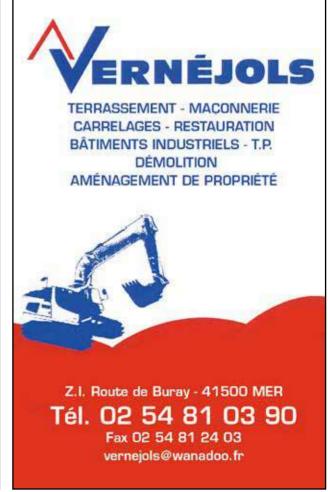






41500 MER





www.armurerie-brisset.com

Le plan de chasse « grand gibier » en Loir-et-Cher

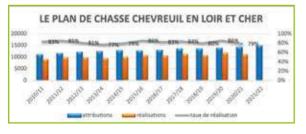
Quelle tendance?

Le plan de chasse concernant le grand gibier évolue annuellement selon les tendances que souhaitent donner tous les acteurs participant à sa construction lors des réunions de GIC/GIASC et des comités de gestion qui, cette année, ont pu se tenir en présentiel en mars dernier.

Les élections renouvelant les membres de ces comités devraient se tenir l'hiver prochain. Tous les détenteurs de droit de chasse seront conviés à des réunions où seront élus 8 représentants (4 de territoires < 150 ha et 4 de territoires > 150 Ha) pour chacun des 8 comités de grande Sologne.

Chevreuil, baisse du taux de réalisation

La tendance départementale est à la hausse, même si localement il y a un maintien des bases d'attribution. Nous observons un tassement du taux de réalisation en 2020/21 à hauteur de 79 %.



Cerf, maintien des attributions

Les comités de gestion et les GIC de Grande Sologne ont opté pour un maintien des bases d'attribution. Localement, sur certains massifs, il y a une légère augmentation des volumes d'attribution..



Sanglier, niveau de prélèvement élevé

Malgré les restrictions liées à la Covid-19 avec un couvre-feu à 18h00, le Sanglier connaît un tableau de chasse honorable cette saison avec 26 300 prélèvements. Les données présentées sont hors parcs et enclos. Compte-tenu des dégâts, la pression de chasse doit être au moins maintenue.



Retrouvez le QR code pour accéder au registre des actes officiels !



L'éco-contribution, au service de la biodiversité

Parmi les dispositions entrées en application avec la réforme de la chasse du 24 juillet 2019, la mesure la plus visible pour les chasseurs a été l'abaissement du coût du permis national de 400 à 205 Euros. Mais elle s'est également accompagnée de la mise en place d'une redevance « écocontribution ». Chaque chasseur en validant son permis, participe au dispositif d'écocontribution à hauteur de 5€ et à ce montant s'ajoute une contribution de l'Etat du double, soit actuellement 10€. L'objectif de cette redevance consiste à renforcer les actions des chasseurs pour la protection et la reconquête de la biodiversité.

Pour la région Centre-Val de Loire, l'enveloppe écocontribution, cogérée nationalement par la Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité, représente 930 000€ pour 2020/21 alors qu'elle était de 980 000€ en 2019/20. Cette diminution tient lieu de la diminution du nombre de validations.

La FRC finance des projets répondant à des objectifs tels que la préservation de l'environnement, le développement et le partage des connaissances sur la faune sauvage ou encore l'amélioration de l'information, la communication et la formation à la biodiversité.

Cette somme est investie dans différents projets régionaux et départementaux. Pour le Loir-et-Cher, ce sont 6 actions pilotées régionalement et 2 par la FDC41.

Projets Régionaux

Atlas des mammifères de la région Centre Val de Loire

La réalisation de cet atlas comporte une année complète d'observations sur toute la région Centre-Val de Loire à l'échelle de mailles de 3,33 km x 3,33 km. Cette collecte de données permet d'appréhender tous les 10 ans, l'évolution de la répartition des mammifères (Renard, Putois, Blaireau...) Pour cette 3ème édition, plusieurs espèces ont été ajoutées comme le Sanglier, le Cerf muntjac et le Loup par exemple.

Destination Migration

Depuis 2008, des comptages de pigeons ramiers en hivernage (décembre et janvier) sont réalisés par avion par les 6 FDC de la région. Ces comptages permettent d'étoffer les connaissances d'occupation de l'espèce sur le territoire national et de mieux comprendre les phénomènes hivernaux et notamment les mouvements liés à la disponibilité en nourriture. Afin de compléter ces données, un suivi sur leur comportement a été engagé en région Centre-Val de Loire et plus particulièrement en Sologne. Pour cela, 4 oiseaux vont être équipés de balises Argos.

Eco'Lièvre

Face à une tendance à la baisse des populations de Lièvre d'Europe depuis quelques années, des objectifs sont d'améliorer les connaissances sur la dynamique de population et de comprendre les facteurs exerçant une influence. Pour cela, sur de nouveaux sites d'études, il va être mis en place plusieurs types de suivi comme la caractérisation de la reproduction avec fertilité des hases et succès de la reproduction, impacts des travaux agricoles ou encore suivi GPS de levrauts. Les résultats de ces études doivent également permettre d'identifier les actions à mettre en œuvre par les FDC.

Dyn'Agrobio

Dans le contexte de simplification des espaces agricoles, les Fédérations souhaitent conserver et multiplier les actions engagées auprès des gestionnaires de territoire. L'objectif est de sensibiliser l'ensemble des acteurs du monde rural par la création de partenariats locaux notamment avec le monde agricole et d'amplifier la mise en place sur le terrain, d'aménagements favorables à la biodiversité.



• Pôle régional d'éducation à la nature

Dans le cadre des missions d'information et d'éducation, les FDC ont défini un projet éducatif régional établissant les grandes lignes directrices des actions fédérales sur ce thème. Ce projet s'est traduit par la création d'un « pôle régional d'éducation à la nature », qui définit les actions et outils à



développer en fonction de nos différents publics cibles (scolaires, grand public...), toujours dans un objectif de mutualisation des compétences.

Ekosentia

La FRCCVL et les départements du Loiret, de l'Eureet-Loir et du Loir-et-Cher ont été choisis pour mettre en œuvre un projet de restauration des chemins ruraux baptisé EKOSENTIA au sein de communes volontaires. Ce projet national d'une durée d'un an, vise à dresser un inventaire de chemins ruraux, apporter des préconisations de gestion ou encore entretenir des bords de chemins. La FDC41 travaille actuellement avec la commune de Josnes.

Projets Départementaux

• Eco ZH 41

L'objectif de cette action est de favoriser la biodiversité faunistique et floristique sur la zone humide de Grande Sologne, en intervenant sur une trentaine d'étangs. Pour cela, au cours des 3 années de cette action, des rencontres avec les propriétaires d'étangs Loir-et-Chériens sont envisagées. Ces rencontres permettront de choisir les étangs qui seront restaurés et de signer une convention d'intervention. Par la suite, des travaux d'arrachage de saules seront réalisés entre septembre et décembre, période d'absence de nidification de certaines espèces à



fort intérêt patrimonial. Pour mesurer l'impact de ces aménagements, des inventaires seront réalisés en partenariat avec l'animateur Natura 2000 (CRPF).

• Cigogne 41

Après un déclin, la cigogne blanche recolonise aujourd'hui la région Centre-Val de Loire. Des couples nicheurs sont présents dans le Cher, l'Indre et en limite du Loir-et-Cher. Localement, un habitat favorable à son installation pourrait faire l'objet de sa nidification autour du Loir et de la Loire. Il ne reste plus alors, qu'à donner un petit coup de pouce par l'intermédiaire de plateformes de nidification. L'objectif est de démontrer que les FDC s'occupent également d'espèces protégées, en travaillant intelligemment avec la LPO autour d'un projet concret. Actuellement, 6 plateformes métalliques sont implantées depuis début mars 2021 dans des arbres choisis pour leur prédispositions.

FORMATIONS

Calendrier des formations 2021-2022

Centre de formation : Maison de la chasse et de la nature, le Marché Coutant, à Montrieux-en-Sologne.

Pour participer à nos formations, vous devez impérativement vous inscrire préalablement en nous retournant le coupon ci-dessous et vous présenter à la formation avec la convocation reçue..

Sous réserve de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19

COUPON D'INSCRIPTION Fédération des Chasseurs - BP 30068 - 36 rue des Laudières - 41353 VINEUIL Cedex

Nom/Prénom

Adresse

Mail et téléphone

| _ | ocher les cases des rmations souhaitées | Dates prévues en 2021 et en 2022 | Coût |
|---|--|--|--|
| | Permis de chasser* | 1 jour (8h30/18h) : nous consulter - des formations sont organisées tout au long de l'année, en fonction du nombre d'inscrits | FDC41 : 25 €+ OFB : 46 € (mineurs : 31 €) |
| | Chasse à l'arc | Printemps 2022 | 10 € |
| | Piégeage | Mercredi 06/10 et mercredi 13/10/2021 Mercredi 23/03 et mercredi 30/03/2022 | 10 € |
| | Gardes particuliers | 2 jours (8h45/18h) : Mardi 19 et mercredi 20/10/2021 | 60 € |
| | Venaison | ½ jour (9h/12h30) ou (14h/17h) : Mardi 05/10/2021 | 15 € |
| | Corvidés | Vendredi 04/03/2022 | gratuit |
| | Tir du renard | Vendredi 03/06/2022 | gratuit |

^{*} Réviser les questions théoriques de l'examen du permis de chasser sur www.reussite-permisdechasser.com N'hésitez-pas à nous contacter si vous avez la moindre question, par téléphone au 02 54 50 01 60 ou par mail à l'adresse fdc41@wanadoo.fr.

<u>RÉGLEMENTATION</u>

Lancement imminent de la formation décennale à la sécurité



La loi 24 juillet 2019 sur la réforme de la chasse, impose l'obligation de la mise en place pour les chasseurs, d'une remise à niveau décennale obligatoire portant sur les règles élémentaires de sécurité selon un programme défini par la Fédération Nationale des Chasseurs. L'arrêté d'application du 5 octobre 2020 « relatif à la sécurité en matière d'activité cynégétique », précise entre autres que les titulaires d'un permis de chasser disposent, à compter de la date de publication de l'arrêté, d'un délai de dix ans pour satisfaire à cette obligation.

Cette formation, gratuite et identique partout en France, n'est pas un examen. Elle ne contient qu'une partie théorique comprenant 4 modules : le bilan national des accidents de chasse, l'analyse de cas d'accidents réels, les gestes de sécurité élémentaires en action et hors action de chasse et l'action de la FDC pour la sécurité. Elle pourra être suivie à distance.

L'inscription se fera sur la base du volontariat selon une procédure dématérialisée, avec un logiciel spécifique qui sera mis en service prochainement. Les personnes recevront alors un code par mail, leur permettant de suivre la formation en ligne. Rappelons que si la formation n'a pas été suivie en 2030-31, il sera impossible de valider son permis quelque soit le département. 1 500 à 2 000 titulaires du permis de chasser devraient être formés annuellement.

Permis de chasser, Une procédure d'inscription numérique en 2022

L'inscription en ligne à la formation au permis de chasser est repoussée au 1er janvier 2022. Avec cette formule, plus rapide par rapport à l'inscription papier, il sera alors possible de payer en ligne les droits d'inscription. Le candidat devra ensuite imprimer son dossier et envoyer les pièces justificatives (pièce d'identité, certificat médical...) à la FDC41 qui les transmettra à l'OFB pour validation et convocation à la formation.

Avantages de ce nouveau système : le candidat pourra suivre son dossier grâce à un code et sera convoqué par mail et sms. Il bénéficiera aussi d'une préaffectation par la FDC41 aux dates d'examen choisies ce qui permettra au candidat de choisir sa date et son heure d'examen.

Le coût de l'inscription à l'OFB est inchangé. 31 € pour les mineurs, à partir de 15 ans et 46 € pour les majeurs. Le coût pour la formation de 25 € à la FDC41 (qui inclut les différentes formations ainsi que le livre et une clé USB) reste inchangé également.



Philippe Gouet

Président du département de Loir-et-Cher

«J'apprécie les valeurs de la chasse »

Élu le 1er juillet président du conseil départemental, Philippe Gouet a bien voulu répondre à nos questions. S'il ne pratique pas la chasse, le nouveau président se déclare son ami et entend bien soutenir cette tradition essentielle pour la ruralité et l'économie.

Chasses en Loir-et-Cher. Pouvez-vous vous présenter?

Philippe Gouet. J'ai 65 ans. Je suis marié, j'ai 2 filles et 2 petits-enfants. Je suis installé en Loiret-Cher depuis 1982 où j'exerce la profession de kinésithérapeute - ostéopathe à Vendôme. Mon engagement politique au centre droit est récent. En tant que remplaçant, j'ai ainsi été amené à siéger au département à la place de Pascal Brindeau en 2019 lorsqu'il a rejoint l'Assemblée nationale. Professionnellement, j'ai été très investi en tant que président du collège kinésithérapeute de l'Union régionale des professionnels de santé entre 2010 et 2021 et vice-président du Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (SNMKR). Engagé pour le Loir-et-Cher, mes valeurs sont la proximité, l'écoute, le soutien à toutes les initiatives concourant au développement économique et social.

Chasses en Loir-et-Cher. Quels sont vos liens avec le monde cynégétique ?

Philippe Gouet. Mon activité professionnelle et mes engagements ne m'ont pas permis de devenir chasseur mais c'est un milieu dont j'apprécie les valeurs. La chasse est une tradition familiale et j'ai souvent accompagné mon père comme rabatteur lors de chasses en forêt de Rambouillet ou en Sologne. Ces moments de partage ont marqué ma jeunesse. Habitant près de Vendôme, j'ai des liens avec le territoire de l'Épau où j'ai des amis et où il m'arrive de suivre la chasse.

Chasses en Loir-et-Cher. Quelle est votre vision de la chasse ?

Philippe Gouet. Les chasseurs et l'activité cynégétique jouent un rôle essentiel pour le maintien d'une ruralité vivante et pour aménager nos territoires ruraux. Ils participent aussi activement à la régulation en particulier des sangliers qui causent de lourds dégâts aux cultures. N'oublions pas aussi le poids économique de cette activité, en particulier en Sologne, qui est l'une des plus belles régions de chasse au grand gibier en France. Aujourd'hui, l'enjeu est de faire cohabiter cette tradition avec les néoruraux mais aussi les agriculteurs. Nous avons tous la nature en partage et notre devoir est de la préserver.



Chasses en Loir-et-Cher. De quelles façons le département agit-il pour l'environnement et la biodiversité ?

Philippe Gouet. Nous avons voté un agenda 2030 comprenant 135 mesures pour agir rapidement. Elles touchent tous les domaines : la rénovation énergétique des collèges (avec des toitures PV), la gestion de l'eau, les mobilités douces, l'accompagnement des agriculteurs sur les pesticides, les circuits de proximité... Pascal Huguet, 6e vice-président et Virginie Verneret, conseillère départementale déléguée aux espaces naturels sensibles et aux associations environnementales mettront en musique ces ambitions fortes qui feront l'objet d'un séminaire des élus cet automne. Nous accompagnerons aussi les acteurs comme la FDC41 qui, je m'en félicite, agit concrètement pour la biodiversité. J'ai prévu une visite de l'étang de Malzoné à Millancay, vitrine exemplaire de son action dans ce domaine.

Chasses en Loir-et-Cher. Le département entretient des liens avec la FDC41, cela va-t-il perdurer durant votre mandat ?

Philippe Gouet. Absolument. Nous allons pérenniser ce partenariat dans le prolongement de la convention signée le 16 décembre 2019 pour développer les formations dans le domaine de la sécurité à la chasse. Participer au financement de dispositifs de sécurité modernes est à mes yeux important. Je souhaite également agir pour inciter les jeunes à passer leur permis de chasser. A mes yeux, il importe de renouveler les générations. Les jeunes sont l'avenir de la chasse sécurisée et éthique qu'il faut conforter et moderniser comme s'emploie à le faire la FDC41. Je rencontrerai donc avec grand plaisir le Président H-L Vuitton et les équipes dirigeantes de la Fédération départementale des chasseurs de Loiret-Cher pour partager ma vision. J'ai également prévu un focus sur la chasse dans un prochain « Loir-et-Cher Info », le magazine du département dans lequel nous reviendrons notamment sur la cohabitation intelligente entre tous les usagers de la nature.

PORTRAITS La production de caviar Diversification pour la pisciculture Vincent Hennequart devant les étangs d'élevage du Grand Ceméant à Saint-Viâtre

Face aux difficultés de la pisciculture traditionnelle, la famille Hennequart à Saint-Viâtre s'est diversifiée dans l'élevage d'esturgeons à la fin des années 90. Un choix gagnant puisque la PME s'est fait une belle place sur le marché du caviar avec son réputé « Caviar de Sologne ».

« La pisciculture traditionnelle est victime des oiseaux piscivores en particulier du Cormoran. Ce dernier, devenu sédentaire, consomme jusqu'à 700 grammes par jour. Avec ma sœur Patricia, nous avons donc décidé d'inverser notre modèle économique et de produire des œufs d'esturgeon » explique Vincent Hennequart gérant de la pisciculture du même nom installée au Grand Cernéant.

Biologiste de formation, ce dernier a pris la succession de son père Jean venu s'installer en Sologne en 1968 pour développer son activité de pisciculture traditionnelle et élever carpes, tanches, gardons, rotengles et carnassiers dans des bassins d'étangs qu'il louait.

L'esturgeon atteint la taille critique de 700 gr dès sa 1 ère année et son cycle d'élevage durant en moyenne 10 ans, il n'est pas concerné par la prédation. Originaire de Russie, l'espèce s'est bien adaptée en Sologne. Les 2 types d'esturgeon, le Baeri d'eau douce et l'Osciètre venu de la mer Caspienne (salée) ont trouvé dans les eaux des bassins et étangs de la région un biotope favorable à leur reproduction et croissance. « Les conditions d'élevage sont extensives dans de grands bassins sablo-argileux avec une bonne qualité d'eau. L'esturgeon est un poisson fouisseur comme la carpe » précise Vincent Hennequart.

A 3 ans, grâce à un échographe, les femelles sont séparées des mâles qui seront consommés dès qu'ils atteignent 3 kg. Puis, elles seront élevées en évitant toute contamination bactérienne et, à partir de 7 ans, produiront des œufs. Leur reproduction a lieu au printemps et la récolte se réalise de l'automne à mai. Un laboratoire aux normes HACCP permet de préparer sur place la récolte. Un process rigoureux garantit un strict respect de la tradition : tamisage, adjonction de sel puis conditionnement en boîte de 20 g à 1 kg.

L'entreprise, qui compte 10 salariés, travaille sur différents sites en Sologne. Au total, elle exploite une centaine de bassins d'une surface de 100 ha en

moyenne pour une production de 3 tonnes. Après l'interdiction du caviar sauvage en 2007, le marché du caviar est reparti pour atteindre 300 tonnes ; les principaux producteurs en France se situant en Nouvelle-Aquitaine.

Dès 2007, la famille Hennequart a commercialisé les premiers caviars « made in Sologne ». Aujourd'hui, 40 % de la production est vendue en direct aux particuliers, épiceries ou restaurateurs. Les 60 % restants sont commercialisés par la maison Nordique sous la marque « Impérial de Sologne ». On les consomme aux USA, en Asie et au Moyen-Orient ce qui représente 30 % de la production. Pour développer la vente en circuits courts, la PME va construire une nouvelle boutique au Grand Cernéant. Vincent Hennequart reste soucieux de l'avenir de la profession: « Les pisciculteurs ne vont pas s'en sortir sans régler la question du Cormoran. C'est essentiel pour la biodiversité. On privilégie une seule espèce au détriment d'une centaine ce qui contribue à appauvrir le milieu. Il faut vider les étangs régulièrement ». Le pisciculteur souhaite une meilleure concertation pour réguler plus efficacement l'espèce.



Thomas Doyon maintient la tradition piscicole en Sologne

Installé à Romorantin-Lanthenay, Thomas Doyon a repris la pisciculture familiale en 2016 dans un contexte difficile car les étangs sont de moins en moins pêchés.

« L'étang est un écosystème remarquable mais fragile. Un grand nombre de poissons, d'insectes, de plantes et d'oiseaux en dépendent. Le vider régulièrement permet de le maintenir en vie et de préserver ce réservoir de biodiversité » explique Thomas Doyon héritier d'une lignée de pisciculteurs solognots.

A la tête de l'entreprise familiale, ce dernier pêche une centaine d'étangs tous les 1 ou 2 ans. Il vend ensuite, vivants poissons blancs (gardons, tanches) et carnassiers (brochets, sandres, black bass) à des fédérations et sociétés de pêche ou des comités d'entreprises. Si le sandre se négocie 18.5 €/kg, il faut compter 5 € pour le gardon et 2 € pour la carpe.

Depuis quelques années, il constate une baisse significative des rendements de l'ordre de 150 kg de carpes à l'ha normalement. La faute au cormoran. Véritable « professionnel de la pêche 1», l'oiseau, arrivé massivement depuis sa protection en 1979, dévore facilement 500 grammes de poissons par jour tandis que sa présence, d'octobre au printemps, génère également un stress important pour les poissons.

« Exploiter un étang devient de plus en plus compliqué. Les

rendements ont baissé passant de 5-6 tonnes à 300 kg sur certains sites. Comment mobiliser les propriétaires qui privilégient la chasse ? », s'inquiète le pisciculteur en pointant aussi une régulation difficile du phalacrocorax.

Thomas Doyon

En lien avec la FDC41, Thomas incite les propriétaires à la gestion piscicole pour limiter l'envasement et la prolifération d'algues, ralentir la dégradation des berges, contrôler les espèces nuisibles et plantes exotiques invasives mais aussi attirer la faune sauvage. Un étang entretenu avec une ceinture végétale de qualité lui apporte en effet nourriture et habitat.

est conseillé tous les 5/6 ans. Le développement de la végétation est très favorable à la pisciculture et la biodiversité en général durant les deux années qui suivent la remise en eau.



(1) Il plonge jusqu'à 10 m pendant une trentaine de secondes.









SOLOGNAC Piquets de battue marquage de l'angle des 30° orange X2 Repérez rapidement votre angle de tir. Réf.: 8559610





Dimensions: 150 x 130 x 50 mm. Structure 50% verre minéral. 50% acrylonitrile butadiène styrène. Coque extérieur 100% polychlorure de vinyle. Poids: 660 g. Réf.: 8600096





Talkie walkie BGB 500 Extrémement simple d'utilisation, Antenne souple, 8 canaux, 38 sous canaux CTCSS et 83 sous canaux DCS. Talkie compatible avec utes les autres marques. Livré avec un argeur secteur et USB et oreillette micro. M: 8494241. Eco participation 0.016



Collier dressage Canicom 250S
Collier de dressage équipé d'un bip sonore permettant de contrôler un chien jusqu'à une distance de 240 m en terrain découvert et 9 niveaux de stimulation Réf.: 8674372





Zone commerciale Blois 2 Route de Vendôme, 41000 Villebarou

Tél. 02 54 33 50 50

Dos de Sanglier en médaillon et sa mousseline de carottes vanillées

servi avec son jus de viande oignons grelot et ail confit

Pour 4 personnes



Ingrédients

- 1 dos de sanglier
- 1 bouquet garni
- 1 tête d'ail
- 50 grammes d'oignons grelots
- 40 cl de fond de veau

Mousseline de carottes vanillées

- 1 kg de carottes
- 1 gousse de vanille
- 1 litre de lait
- 30 cl de fond de volaille





Préparation

Préchauffez le four à 145 degrés.

Faire chauffer une poêle avec un filet d'huile d'olive (bien chaude).

Prendre le dos de sanglier, l'assaisonner de fleurs de sel et de poivre concassé puis le déposer dans la poêle 1 minute sur chaque face pour avoir une belle coloration.

Le mettre dans un plat allant au four.

Rajouter l'ail, le bouquet garni, les oignons grelots et le fond de veau.

L'enfourner 15 minutes.

Le sortir, puis laisser reposer la viande sous un papier. Laver et éplucher les carottes puis les couper en rondelles ; les mettre dans un faitout.

Ajouter le lait, le fond de volaille et la vanille fendue.



Laisser cuire une heure à feu moyen puis les mixer à l'aide d'un mixeur plongeur.

Rectifier l'assaisonnement. C'est prêt!

Débarrasser le dos de sanglier, récupérer tout le jus du plat dans une casserole excepté le bouquet garni.

Laisser réduire d'un quart.

Napper votre dos de sanglier.

Accompagnement

Cuvée Solaris, domaine Sauvète, Monthou-sur-Cher Vin rouge, 100 % Gamay, appellation Touraine Contrôlée.

Vin biologique certifié ECOCERT

L'Horizon Temple de la cuisse de grenouille... et du gibier !

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que Kevin Ledoré et Harmonie Venaille reçoivent pour faire découvrir une cuisine traditionnelle authentique et savoureuse préparée à base de produits frais et de saison que l'on déguste dans un cadre agréable avec vue sur le lac. Le jeune couple de restaurateurs a repris en 2018 un établissement qui avait fermé ses portes. Le Chef et sa seconde de cuisine Ludivine Ledoré, proposent des plats simples mais toujours raffinés comme le filet de dorade royale sauce vierge et crumble au parmesan ou les gambas flambées au whisky. Le lieu est aussi réputé pour sa spécialité, les cuisses de grenouille et sa venaison préparée pendant la saison de chasse. Une carte de vins bio avec des prix abordables ajoute à la qualité d'un lieu où le personnel est toujours aux petits soins pour le bien-être des clients.

L'Horizon

17 Route du Plan d'eau 41400 Monthou-sur-Cher Tél. 02 54 16 08 85 www.restaurantlhorizon41.com

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 14h30 et de 18h à 21h30.

Fermé le dimanche soir, lundi toute la journée et le mardi soir.



Assurance des particuliers et des professionnels Un service de proximité dans votre région



disponibilité - écoute - confiance









Partenaire de votre Fédération,

Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées, fortes d'une expérience de 200 ans en assurance de dommages et responsabilités (automobile, van, habitation, multirisque agricole, commerces, chasse, vie privée) et de 65 ans en assurance de personnes (épargne-assurance vie, retraite, prévoyance, santé).

Trouvez l'agence la plus proche de chez vous

Beauce-la-Romaine: M. Guiset - 02 54 82 45 35 Blois: MM Bihel & Charté - 02 54 74 00 00 Bracieux: M. Besson - 02 54 46 48 62 Droué: Mme Vanier - 02 54 80 50 57 Herbault: Mme Didulé - 02 54 46 12 19 Lamotte-Beuvron: M. Régent - 02 54 88 10 06 Le Controis-en-Sologne: Mme Calloux - 02 54 79 74 74 Les Montils: Monceau Assur'Agence - 02 54 44 07 77
Marchenoir: M. Dubois - 02 54 72 30 28
Mer: Mme Martinat - 02 54 81 19 77
Mondoubleau: Mme Vanier - 02 54 80 18 61
Montoire-sur-le-Loir: Mme Dubois - 02 54 85 01 01
Montrichard-Val-de-Cher: M. Constantin - 02 54 32 07 95
Romorantin: M. Guillon - 02 54 76 08 93

Saint-Aignan-sur-Cher: Mme Fouassier - 02 54 75 03 95 Saint-Amand-Longpré: Mme Lebon - 02 54 82 23 36

Salbris: M. Laval - 02 54 97 05 25 Selommes: Mme Lebon - 02 54 23 80 35 Vendôme: M. Beutier - 02 54 73 18 16 Vendôme: M. Chasseguet - 02 54 23 17 10 Veuzain-sur-Loire: M. Audon - 02 54 20 71 18

www.monceauassurances.com









Monceau Générale Assurances, société anonyme à conseil d'administration, régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances au capital de 30 000 000 euros. RCS Blois 414 086 355 - 1, av. des Cités Unies d'Europe - CS 10217 - 41103 Vendôme cedex - 76t.: 02 54 73 85 00 - Fax: 02 54 73 86 00. Monceau Retraite & Épargne, société anonyme à conseil d'administration, régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances au capital de 45 000 000 euros - RCS Paris 443 137 500 - 36/38, rue de Saint-Pétersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 - 76t.: 01 49 95 79 79 - Fax: 01 40 16 43 21. Capma & Capmi, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes - Entreprise régie par le Code des assurances et labellisées Monceau Assurances. Siret 775 670 482 00030 Siège social: 36/38, rue de Saint-Pétersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 - 76t. 20 49 95 79 79 - Fax: 01 40 16 43 21. Les contrats proposés par Monceau Genérale Assurances, Monceau Retraite & Épargne et Capma & Capmi sont distribués par le réseau d'agents généraux tous enregistrés à l'Orias - www.monceauassurances.com



NOUVEAU DACIA DUSTER

À PARTIR DE



GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM. Au premier des deux termes atteint.

Modèle présenté: Nouveau Dacia Duster Prestige ECO-G 100 4x2 avec option peinture métallisée à 7,49€/jour, soit 225€/mois⁽⁰⁾, sans apport.

(1) Exemple pour Nouveau Dacia Duster Essentiel ECO-G 100 4x2, hors options. 49 loyers de 180€/mois quel que soit le nombre de jours par mois (soit 6€ par jour pour un mois de 30 jours). (1)(2) Le cas échéant, loyer à l'arrondi supérieur. Locations Longue Durée, hors assurances et prestations facultatives, sur 49 mois pour un kilométrage maximum de 50000 km. Sous réserve d'acceptation par DIAC, SA au capital de 415 100 500€ - Siège social: 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-LeGrand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valables du 01/09/2021 au 30/09/2021 pour toute commande d'un Nouveau Dacia Duster neuf. Voir conditions en points de vente et sur dacia.fr. Gamme Nouveau Dacia Duster : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 4,8/7,0. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 125/141.

Dacia recommande (= Castrol /

MY @ DACIA.FR

À découvrir chez votre concessionnaire

WARSEMANN AUTO BRACIEUX 22 Avenue de Cheverny - 41250 Bracieux

Tél.: 02 54 55 33 33

www.l.warsemann.fr

